



Code général des collectivités territoriales Les services publics locaux

<p>Objectifs : Présenter les différents modes de gestion des services publics locaux, de la gestion directe à la gestion totalement déléguée, en précisant les enjeux respectifs.</p>	<p>Personnes concernées</p> <p>Toute personne souhaitant connaître les modes de gestion des services publics locaux.</p> <p>Pré requis : Aucun.</p>
<p style="text-align: center;">PROGRAMME</p>	<p style="text-align: center;">PEDAGOGIE</p>
<p>LES PRINCIPES GENERAUX DU LIVRET IV</p> <ul style="list-style-type: none">→ Les délégations de service public→ Gestion directe des services publics→ Participation des habitants et des usagers à la vie des services publics→ Les contrats de partenariat→ Contrats de concession de travaux publics	<p>Le Formateur Spécialiste des services publics locaux.</p> <p>Méthodes pédagogiques Apports théoriques et applications pratiques sous forme d'exercices. Remise d'un support de cours illustré d'exemples concrets.</p> <p>Modalités d'évaluation Tests de contrôle des connaissances à l'aide de QCM. L'évaluation permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant. La formation est sanctionnée par une attestation individuelle de fin de formation avec une évaluation des acquis mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.</p> <p>Accès handicapés Nos formations sont accessibles aux personnes handicapées. Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, l'apprenant contacte en amont de la formation le conseiller ProFormalys afin d'être mis en relation avec le Référent Handicap.</p> <p>Intra Entreprise Lieu de formation : dans la ville de votre choix.</p> <p>Inter Entreprises à Paris, Lyon, Lille, Lisieux Tarif par personne</p>
<p>LES ENJEUX DES DIFFERENTS MODES DE GESTION</p> <ul style="list-style-type: none">→ Les services publics locaux et l'intérêt public local→ Les natures des services publics locaux→ La gestion directe des services publics locaux : la régie et ses différentes formes juridiques→ La gestion déléguée des services publics locaux : la délégation de service public et ses différentes formes juridiques→ La question de la délégation de service public et des subventions aux associations→ Le choix d'utiliser l'appel d'offre et les marchés publics→ Quelles nuances entre la DSP et le marché public ?→ De nouveaux outils de gestion pour les services publics locaux : la société publique locale (SPL) et la société publique locale d'aménagement (SPLA)	
<p>LES DISPOSITIONS PROPRES À CERTAINS SERVICES PUBLICS LOCAUX</p> <ul style="list-style-type: none">→ Services culturels des collectivités territoriales (archives, bibliothèques, musées)→ Services d'incendie et de secours→ Réseaux et services locaux de communications électroniques→ Communication audiovisuelle	
<p>LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPÉRATION CULTURELLE ET LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX DE COOPERATION EDUCATIVE</p>	
<p>LA CONTINUITÉ DE L'ACTION TERRITORIALE DANS LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES RÉGIES PAR L'ARTICLE 73 DE LA CONSTITUTION</p>	
	<p style="text-align: center;">1 jour</p> <hr/> <p style="text-align: center;">650 € H.T.</p> <hr/> <p style="text-align: center;">Réf : SP014</p>

Organisme de formation PROFORMALYS – Formations Services Publics partout en France

Formation Code général des collectivités territoriales – Les services publics locaux

Tél. : 01 48 74 29 45 - Mail : contact@proformalys.com - Fax : 01 48 74 39 98

Toutes les formations Services Publics de notre organisme de formation sur www.proformalys.com